COMBAT OUVRIER

ORGANE OFFICIEL DE L'USTKE

MENSUEL N°24
JUIN 2010
100 FRS

Révision des statuts de l'USTKE

Actualité Syndicale

Page 5

VHP :
Etre plus vigilant sur les salaires

Espace Militant

Page 6

ENSEIGNEMENT :
Plus de moyens humains

Actualité Sociale en bref

Pages 13-14

MANIFESTATION À LA CPS :
La question du processus sur la décolonisation

Actualité Internationale

Page 15

HAÏTI :
La tentation de la tutelle

SOMMAIRE...

XIIIème Congrès de l'USTKE

Rapports des fédés, motions, réactualisation des statuts et présentation de la Tribu de Mou-Aoupatoriba

Pages 8 à 12

Actualité syndicale

- Foyer Paul Reznik : Plus de tâches ne donne pas le moral ! — Page 4
- VHP : Etre plus vigilant sur les salaires — Page 5
- Enseignement : Plus de moyens humains dans les établissements du Grand Nouméa — Page 6
- 1er Mai : L'USTKE dans les rues de Nouméa — Page 7

Actualité en bref

- Une manifestation à la CPS qui relance la question du processus de décolonisation — Pages 13-14
- Commémoration et hommage à la Place du Mwâ Kââ : On prendra en compte toutes les victimes — Page 14

Actualité internationale

- Haïti : La tentation de la tutelle — Page 15

Directeur de publication : Marie-Pierre Goyetche
Responsable de la rédaction : Alain Trupit
Rédaction : Ingrid Chanene
Conception et réalisation : SCOV
Photos : Ingrid Chanene, Alain Pidra.
Impression : E.I.P.
Tirage : 2000 exemplaires
Journal en vente au siège de l'USTKE au prix de 100 Frs.
✆ 27.91.46 / E-mail : comustke@hotmail.com

Être attentif à ce qui se passe

Avec cette mandature, des perspectives s'ouvrent à la nouvelle équipe, notamment sur l'enseignement, sur l'emploi local qui doit être rattaché à la citoyenneté, sur le dossier du transport aérien, sur le transport maritime… Bien des sujets nous intéressent, mais il faudra rester vigilant sur certaines problématiques.

Concernant les secteurs miniers et portuaires, que notre organisation redouble de vigilance et d'attention dans tous ces domaines en pleine effervescence. Avec les nouveaux arrivants pour le chantier de l'usine du Nord, il faut que l'on soit davantage à l'écoute des travailleurs.

La même attention doit aussi se porter sur l'usine du Sud qui connaît un développement considérable. La recherche de la productivité maximale ne doit pas se faire au détriment de la préservation de l'environnement et de l'emploi. Il est nécessaire de faire entendre nos voix sur ces sujets cruciaux. Comme c'était le cas à la mi-mai où nous avons soutenu nos camarades indépendantistes maohis qui mènent un combat juste, comme le nôtre. La rentrée au séminaire, organisé par l'ONU sur la décolonisation à la CPS, leur a été refusée. Une chose impensable alors que le camarade Oscar Temaru a toujours participé à ces rencontres avec la délégation du FLNKS !

Notre pays est sur la voie de l'émancipation, il est nécessaire d'affirmer notre solidarité aux frères indépendantistes tahitiens.

Notre présence sur le terrain revendicatif ne doit pas faillir aux différentes problématiques mais doit être porteuse de projets innovants.

Marie-Pierre Goyetche,
Présidente de l'USTKE.

ÉDITO…

Santé - Foyer paul reznik

Plus de tâches ne donne pas le moral !

Le harcèlement moral n'épargne pas forcément le personnel administratif du secteur de la santé. Quelques avertissements de la part de la directrice du Foyer Paul Reznik à une employée et des tâches administratives à n'en plus finir. De plus, la mise à la retraite de cette employée est contestable.

Pas si facile que ça de travailler sous la houlette d'une hiérarchie qui se veut directive et qui ne se montre pas conciliable, selon la section STKE du Foyer Paul Reznik.

Depuis l'an dernier, le personnel dépendait des humeurs d'une nouvelle directrice qui faisait des siennes et donnait à outrance des tâches colossales à une employée chargée du secteur administratif.

" Elle me harcèle sur ses " grigris " des fax à envoyer et les menus, sur le fait que je quitte le travaille deux minutes avant midi, et qu'elle a, soit disant, appelé deux fois de suite de Montravel et que je n'étais pas à mon poste. Alors que le jour du reproche, il n'y avait qu'un seul appel en absence de Montravel… ", s'est plainte l'employée au moment des faits. Depuis, toutes ses reproches sont mises sur papier afin de donner plus de cohérence à ce qu'elle dit verbalement à sa direction.

A son retour de congé, en juillet dernier, elle apprend qu'elle devra partir à la retraite qui se traduit par une démarche non moins légale (un délai de prévenance de 6 mois) mais surprenante de la part de la direction.

" Je conteste ma mise en retraite en demandant des explications. Je n'obtiens aucune explication de la direction, ni même une explication écrite ! ", s'est-elle rappelée.

Cela fait huit ans qu'elle a toujours œuvré pour le bien des résidents du foyer et le personnel de santé, d'ailleurs la majorité d'entre eux lui ont témoigné leur soutien.

Une pétition a circulé en sa faveur soulignant son sens relationnel et sa rigueur au travail. La relation avec les familles des malades reste une chose primordiale ce qui était très appréciée par les employés du foyer. Chose qu'elle a toujours maintenu.

A présent, une toute autre ambiance se ressent au secrétariat du foyer. De son côté Michel Julia, président de l'Association Calédonienne des Handicapés (ACH) assure que ce départ à la retraite est tout à fait normal. *" C'est une personne qui à l'âge de la retraite. Il n'y a rien d'anormal dans les démarches. Nous sommes dans les règles "*, a-t-il dit.

Le combat de cette femme persévérante mise à la retraite précocement par sa direction alors qu'elle se sentait encore capable d'effectuer diverses tâches de secrétariat, ce combat ne va pas s'arrêter là puisqu'elle compte avertir le tribunal du travail sur ce qu'elle a subit. ■

Etre plus vigilant sur les salaires à VHP

Inquiets sur leur devenir, les employés comptent sur leur direction pour augmenter leur salaire.

Comme si on ne faisait pas attention à eux, ce sont ces personnes qui sécurisent les lieux publics, les endroits les plus fréquentés comme les grandes surfaces. Des vigiles qui ne perçoivent pas plus que le Smig, ils ont décidé de débrayer une matinée pour montrer leur inquiétude face à une direction qui se montre inflexible.

"L'*humain lui coûte cher* ", a lâché Soané Gutugutulua délégué syndical de la section VHP/Le Vigilant. " *On n'a pas été augmenté depuis un certain temps* ", hésitant sur la date précise mais le D.S s'est rappelé qu'en 2004, la société de gardiennage, le Vigilant, a eu droit à un bilan de redressement qui jusqu'à présent les après-coup de cet état des lieux n'a donné à aucun fléchissement sur le barème de leur salaire. Pourtant, plusieurs réunions ont lieu entre la section et la direction avant d'en venir à une matinée de débrayage devant les locaux de Quantum I.V.S., situés aux abords du Quai Jules Ferry, le 20 avril dernier. Contactée sur ce sujet, la direction n'a pas souhaité réagir sur le mouvement d'une partie de son personnel. La section a reproché aussi le développement exagéré de Quantum I.V.S. au détriment de la Société Le Vigilant, à savoir que Quantum I.V.S. officie dans le déploiement des outils de télécommunication liés à la sécurité des personnes et des sites industriels. Un déploiement des techniques de surveillance basées sur les nouvelles technologies qui sont fortement exagérées, selon le personnel STKE qui ne voit pas d'un bon œil l'augmentation des investissements sur cette panoplie de télésurveillance au détriment de la masse salariale.

" *En 2006, nous étions 712 salariés et en 2010 on se retrouve à 275. Une diminution inquiétante du personnel - plus de ¾ des personnels en moins - et en même temps la société s'est remplie les poches. Et nous, les salariés nous ne bénéficions de rien !* ", a fait remarqué Mr Gutugutulua.

L'an dernier, les effectifs de Vale Ino ont baissé entraînant une diminution du personnel de VHP/Le Vigilant. La section a également dénoncé le manque de transparence sur la signature d'une convention entre l'une de ses filiales et une autre société. " *Et pourtant Mme Rouys, la directrice, a su nous trouver, notamment l'USTKE, pour nous convaincre de développer les techniques et là on constate que nous lui coûtons trop cher !*", s'est indigné notre D.S. Après cette matinée d'humeur inquiétante pour cette catégorie de personnel, la section a rencontré leur staff l'après-midi même, qui a peut-être lâché prise après des coups d'œil plus réfléchis, voire accentués sur les salaires qui en somme ont stagné depuis 4 ans. En souhaitant que la direction soit plus vigilante sur les salaires de ces vigiles car ils risquent de prendre le large. ■

Résultats d'élections à Green Horizon et Star Pacifique

Première mise en place des élections à Green Horizon et première victoire de l'USTKE, un secteur géré par la Fédération Commerce STKE qui se voit attribuer tous les sièges soit : 2 titulaires STKE et 2 suppléants STKE. 21 voix ont porté l'USTKE sur 27 votants. 32 salariés travaillent dans cette entreprise. A ce titre, c'est Tommy Faufau, un des nouveaux SGA qui a encadré le travail syndical à l'intérieur de cette entreprise. " *On remercie fortement l'ensemble des adhérents et des militants qui ont apporté leur soutien et ont donné leur confiance. Au passage, nous voulons aussi souligner les élections positives à Star Pacifique dans la mesure où l'on a rétabli l'équilibre au niveau des sièges. A savoir que ce secteur est le fief de l'Usoenc* ", a souligné Tommy Faufau, secrétaire général adjoint de la Fédération Commerce STKE. A savoir que la société Star Pacifique est régie par la convention commerce. ■

Enseignement

Plus de moyens humains dans les établissements du Grand-Nouméa

Plus de moyens, plus de personnel, des réclamations portées par des personnels grévistes du lycée Grand-Nouméa et du collège Louise Michel. Le Vice-Rectorat a eu droit, en l'espace de trois semaines, en avril et début mai dernier, à des demandes particulières selon les établissements.

Des parties de bingo ont occupé les moments d'attente.

"*Comme si ça ne suffisait pas, une rentrée scolaire pourrait bien se passer sans qu'il y ait encore une grève, les enfants du Nord ont déjà assez de soucis, en plus il leur faut trouver un correspondant* ", s'est exclamée une mère de famille devant le lycée du Grand-Nouméa.

Les portes n'étaient pas closes ces jours-là, les 11-12 et 13 avril derniers mais il était difficile pour les élèves internes de retrouver le réfectoire car les agents en service étaient en grève. " *Nous demandons un demi-poste en cuisine car il est difficile de fonctionner à ce rythme* ", a souligné Louise Tuufui, déléguée syndicale STKE. Réunis en intersyndicale (Fédération des Fonctionnaires, USTKE, SOTPM, COGETRA, SOENC Enseignement), les grévistes ont demandé à être reçus au Vice-Rectorat.

C'est uniquement au deuxième jour du conflit qu'ils ont été reçus par un représentant du Vice-Rectorat de Nouvelle-Calédonie. " *Les internes ont pu aller chez leurs correspondants ou rentrer chez leurs familles. En tous les cas, la plupart des élèves étaient présents en classe. Tous les cours ont eu lieu* ", a rassuré le proviseur du lycée, Mr Bayenay. " *Selon le personnel, il y a un problème d'effectif en cuisine. On a fait cette demande au Vice-Rectorat en début d'année* ", a rajouté le proviseur. " *Six postes en cuisine en restauration en 2009, et cette année on se retrouve à 5 postes et demi* ", a fait savoir la D.S STKE. " *On a eu recours à plusieurs personnes tout le long de l'année dernière pour le nettoyage de l'établissement, soit au moins dix fois par an* ", a expliqué Mr Bayenay, sachant que le personnel TOS/ATEC peut effectuer des tâches en cuisine et participer au nettoyage des salles de classes.

De son côté, au collège Louise Michel à Païta Sud, les personnels enseignants et les agents de service étaient aussi en grève pour demander plus de moyens pour leur établissement. Au 8ème jour de grève, ils ont été entendus par le Vice-Rectorat : deux points sur trois ont été satisfaits par l'éducation nationale. Les grévistes obtiennent donc un poste à plein temps en cuisine, un poste d'infirmier qui sera à confirmer et quant au poste de surveillant, il n'a pas été satisfait. " *On oublie souvent que le surveillant est là aussi pour éduquer, animer...* ", a tenu à rappeler le porte-parole de l'intersyndicale, Jean-Jacques Devillers. Le 5 mai dernier, tous les personnels en grève les jours précédents ont repris le chemin de l'école, et leur mouvement a été suspendu mais il se pourrait qu'il se réactive au cas où des problèmes surviendraient encore dans ce collège qui n'est pas à l'abri des désaffections rencontrées. ■

L'USTKE dans les rues de Nouméa

C'est sous un soleil radieux et dans une ambiance conviviale que les militants et amis de l'Ustke ont défilé nombreux dans les rues de Nouméa, pour marquer le 1er mai, la fête des travailleurs.

Une tradition célébrée en toute circonstance par notre organisation syndicale, depuis sa création en 1981, qui revêt un caractère particulier cette année, moins d'un mois après le congrès au cours duquel les délégués présents ont mis un terme à des tensions internes apparues ces derniers mois.

Un test réussi pour le nouveau Bureau Confédéral emmené par la première présidente de l'histoire de la confédération, Marie-Pierre Goyetche, pour qui l'affluence à l'occasion de cette marche du 1er mai est un message vivant adressé à tous ceux qui douteraient de la capacité de l'Ustke à mobiliser encore ses troupes sur le terrain.

Le cortège, haut en couleur et en musique, est parti de la Vallée-du-Tir après le geste d'humilité, symbole du respect, adressé aux représentants du Pays Djubéa Kapone, par le Bureau Confédéral au nom de l'Ustke.

Le parcours n'a pas été modifié par rapport aux années précédentes avec un passage le long des quais pour ensuite revenir au siège du syndicat en traversant le centre de la ville.

Le cortège, composé de plus d'un millier de personnes, était accompagné de quatre grosses sonos installées sur des camions avec des animateurs pour marteler les thèmes de circonstance.

En premier lieu, celui de la mémoire des aînés et de tous ceux qui ont contribué, parfois par le sacrifice, à l'obtention des droits dont les travailleurs bénéficient aujourd'hui.

Autre thème qui n'a pas manqué d'être soulevé par les différents orateurs durant le trajet a été celui de l'emploi local et le projet de loi contre lequel l'Ustke s'est opposé parce qu'il répond surtout aux préoccupations des nouveaux arrivants, non citoyens, plutôt que de contribuer à la protection de l'emploi local. Un sujet où notre position n'a pas varié et sur lequel nous souhaitons que le projet de loi du Pays correspondant soit rattaché à la citoyenneté.

Transferts de compétences, formation professionnelle, la jeunesse...

Autre thème abordé, celui des transferts de compétences et notamment du secondaire, avec celui de la formation professionnelle où plusieurs intervenants ont dénoncé la politique parcellaire du gouvernement. On note aujourd'hui 200 organismes de formation, avec 1500 personnes œuvrant autour de cette compétence pour un budget total de 3 milliards de nos francs pacifique avec à la clef toujours le même constat selon lequel nos jeunes ne sont toujours pas formés ou insuffisamment.

Les jeunes, ont été omniprésents dans le discours des différents responsables qui ont dans un premier temps salué leur forte mobilisation à l'occasion de cette marche. Une présence remarquée par les nouveaux responsables du Bureau Confédéral et qui révèle l'attente des jeunes dont la situation est préoccupante. Une jeunesse qui lors des évènements du mois d'août de l'année passée a pris part au combat de notre organisation syndicale et a subi le même sort avec une répression particulièrement démesurée de la part des appareils de l'État.

Une situation évoquée dans le discours de la présidente, à la fin du défilé, qui a insisté sur la préoccupation permanente que constitue la jeunesse du Pays pour l'Ustke mais aussi le Parti Travailliste. Elle a insisté sur le fossé qui se creuse de plus en plus entre les riches et les plus démunis en précisant que la jeunesse mais également les retraités étaient ceux qui sont les plus arbitrairement pénalisés et que cette injustice doit continuer d'animer les actions et réflexions en cours et à venir de notre organisation syndicale. Une allocution de la présidente prononcée devant le siège du syndicat ou a été installé un podium pour les groupes musicaux invités à se produire dans l'après-midi. Marie-Pierre Goyetche a complété son intervention en revenant sur les tensions qui ont animé notre organisation syndicale et le résultat du Congrès qui s'est autodéterminé sur le sujet. Elle a indiqué que sa mandature est celle de la concertation et de la confiance mais aussi celle du respect des fondamentaux de notre organisation syndicale dont la culture kanak est le poteau central.

Les prises de parole

Un discours qui a fait suite à celui du 2ème vice-président de l'organisation, André Forest, membre fondateur qui a débuté son allocution en partageant sa fierté d'être à l'Ustke et sa confiance dans notre organisation syndicale malgré les turbulences de ces derniers mois. Lors de sa prise de parole il a pris à témoin l'assistance, au travers d'exemples concrets, sur la situation catastrophique du peuple kanak après 20 ans d'accords politiques. Il est revenu également sur la nécessité de faire le bilan des politiques publiques dont la vocation est d'agir en faveur du rééquilibrage au profit du peuple kanak. André Forest ironisa sur le transfert de compétence du secondaire dont la gestion sera assurée localement par une administration où les kanak font cruellement défaut. Et de poursuivre en dénonçant la marginalisation de plus en plus criante du peuple kanak dans son propre Pays et sur l'importance pour l'Ustke de tout mettre en œuvre pour inverser cette tendance et donner des perspectives viables à sa jeunesse.

Parmi les intervenants invités à s'exprimer, Christian Tein, représentant de l'Union Calédonienne dans le collectif pour la libération par des syndicalistes, a réaffirmé le soutien à l'Ustke dans les épreuves qu'elle traverse. Le militant de l'UC a rappelé le rôle historique joué par l'Ustke dans l'histoire de la lutte du Peuple Kanak et la solidité que cette organisation syndicale a su démontrer déjà par le passé dans des moments difficiles.

Autre intervention remarquée, celle de Hnalaine Urégeï qui, en introduction, a voulu rendre hommage aux militants de longue date qui sont partis et a également rappelé à la foule présente que nos camarades d'hier n'étaient pas nos ennemis d'aujourd'hui en saluant leur engagement dans l'Ustke durant ces dernières années. Hnalaine Urégei a poursuivi en faisant le point sur l'opération solidarité organisée conjointement par l'Ustke, Mégamiouz et le Parti Travailliste. Un container de riz, un autre de vêtements et un 3ème rempli de 22 tonnes de ciment et de matériaux de construction seront acheminés dans les prochaines semaines vers Futuna en solidarité avec les victimes du cyclone Tomas. Une solidarité naturelle au profit des peuples dans le besoin, mais aussi l'occasion de rappeler les liens fraternels qui existent entre les peuples du Pacifique et particulièrement entre le peuple kanak et les sujets des royaumes d'Alo et de Sigave.

D'autres responsables de l'Ustke ont pris la parole avant de céder la scène aux artistes venus nombreux animer la dernière partie d'une journée conviviale et fraternelle.

Cette célébration du 1er mai a débuté un mois chargé en commémoration pour le peuple kanak. Aussi le Bureau Confédéral avait invité tous ses militants à célébrer dignement là ou ils se trouvaient les dates des 4, 5 et 8 mai et avait adressé toute sa solidarité aux familles des martyrs de la lutte pour Kanaky. ■

1er mai

D'une fédé à une autre

Des rapports de fédérations différentes selon les actions menées dans celles-ci mais elles restent unanimes sur la stratégie adoptée par le Bureau Confédéral pour les conflits, les actions de grève dirigées par l'organisation syndicale durant la dernière mandature des dirigeants.

Les responsables ont exposé leur rapport selon leur secteur d'activité, 10 au total sur 11, le 8 avril dernier. A savoir que la fédération Ports et Docks n'a pas présenté de rapport.

Avec la FPIPA, on apprendra que cette année coïncide avec la naissance d'une société anonyme France Télévision qui regroupe l'ensemble des télés et radios publiques de la métropole et d'outre-mer. RFO fait donc partie de cette nouvelle entité, l'USTKE qui était représentée en France par la CSA (Confédération des syndicats autonomes), a rejoint la CGT. Avec l'arrivée de la TNT (Télévision Numérique Terrestre) prévue pour le 30 novembre prochain, le pays va bénéficier d'une dizaine de chaînes gratuites. La chaîne Tempo va disparaître, par contre deux canaux seront disponibles sur la TNT pour des télévisions locales. Un appel d'offres sera lancé en fin mai avec une sélection en fin d'année. Le coût de ce bouquet télévisuel s'élève à plus de 2 milliards de nos francs. Autre défi à relever pour RFO qui repose sur la production locale qui se fera en partie avec des producteurs privés locaux. A signaler que la promotion des langues kanak a disparu des antennes radio notamment, alors qu'elle avait trouvé un écho l'an dernier sur RNC.

Avec la Fédération Industrie, on nous révèlera que les responsables se sont attachés à tenir une feuille de route sur laquelle ils se sont basés pour s'attaquer à divers sujets, notamment sur l'emploi local, le rééquilibrage, le régime prévoyance, la VAE, la formation en entreprise. Ce qui a favorisé [c'est peut-être l'une des raisons], l'augmentation du nombre d'adhérents (près de 400 adhésions en fin 2009). BHP, Périgourdine, CFP, Holcim, Saint-Vincent, Biscochoc, Saint-Christophe représentent quelques uns des secteurs où la fédération a posé la bâche bleue. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la FINC ; des explications leur ont été demandées par rapport à leur magazine "Made In" et le sigle "Si y'a pas toi, y'a pas moi". Le bilan des conflits Carsud et Aircal reste mitigé pour cette fédération : les appels à la grève générale ont fait une quinzaine de blessés, sept adhérents ont connu un mois de prison, deux responsables de la fédération ont pris trois mois de prison. 50% de salaire en moins pour les salariés. Outre les accords de branche, la Fédération Industrie STKE a toujours soutenu jusqu'à présent l'industrie et la production locales. Beaucoup de travail reste à faire dans ces domaines, notamment au niveau de la formation des jeunes.

Pour ce qui concerne les camarades des Carrières, Mines et Métallurgies les cotisations de cette fédération ont évolué de 25 % par rapport à 2006. Ils sont assez représentatifs dans les centres miniers de l'intérieur. *"Concernant la SLN, il est temps pour le pays de passer de 34% de la STCPI à 51% "*, a suggéré le secrétaire général, Charles N'Ghayoni. La SMSP finance l'Usine du Nord à hauteur de 51%, elle détient aussi 51% de l'usine en Corée avec Posco.

Environ 150 adhérents composent la Fédération Énergie. Celle-ci est présente à Enercal, EEC, Mobil, Station Total Péage, Norélec. Malgré la désaffection de certains membres fédéraux depuis deux ans, elle n'a pas failli à sa représentativité au sein des instances paritaires aussi bien dans le secteur de l'Énergie que celui des Pétroliers ou des Gaziers. Un certain nombre d'acquis montre justement la dynamique de l'USTKE et ils ont abouti à la mise en place d'avancées sociales importantes pour les salariés de ses branches tels que les plans d'intéressement, les plans d'épargne, les plans sur les retraites complémentaires ou bien la négociation sur les valeurs de points.

Des acquis qui ont été notables dans plusieurs secteurs d'activité. Et là où cela pêchait énormément, les fédérations devront mettre les pieds à l'étrier afin de ne pas arriver en fin de classement.

Les adhésions à l'USTKE dans les secteurs des Banques se trouvent notamment dans les cinq banques secteur privé du territoire (y compris l'IEOM, établissement public, office de la banque centrale qui ne représentent que 9% de l'effectif total au 31.12.2009, soit 1139 agents contre 1087 en 2008. Les établissements financiers publics tels que la Poste et le Trésor sont affiliés à l'USTKE dans la Fédération Fonction Publique. A noter que l'effectif total toutes banques confondues a évolué de 4,5% en un an de 2008 à 2009.

Les kanak sont si peu représentés et son évolution sera quasiment nulle sur les années à venir en raison des exigences par rapport aux diplômes (on demande un BAC + 3 pour un guichetier, poste censé être remplacé par l'installation de nombreux guichets automatiques). A noter qu'à la SGCB, on comptabilise en 2009, 17 kanak sur 306 représentant 5,5% de l'effectif total, sur le groupe CE et BNC, on totalise 31 kanak sur 288 qui représentent 10,8% de l'effectif total, (pas d'élément à la BCI qui comptait 321 personnes en 2009 ; comme à la BNP qui totalise 172 en effectif total)

Le regroupement de la BNC et la CE sera finalisé prochainement.

Aucune adhésion n'est à noter dans les cinq sociétés financières de la place, ni à l'AFD et de même au Crédit Agricole. A noter qu'à la BCI et à la BOH : l'USTKE est présente dans les instances des représentants du personnel en DP et au CE.

Le nombre des cadres kanak dans le secteur de la banque ne dépassant pas 10 au bout des accords politiques successifs à l'approche des compétences régaliennes notamment la banque et le crédit. Durant ces trois dernières années, la Fédération des banques n'a déclenché aucun mouvement social dans les cinq secteurs concernés. Seulement des dépôts de cahier de revendications ont été recensés.

La mise en œuvre des motions adoptées au Congrès est là pour palier à un exercice de style qui reste évidemment proche des responsables mais au détour de cet apprentissage, cela va de soi qu'il faille faire un travail de terrain afin de convaincre les indécis sur la nécessité de la portée des motions et de sa mise en œuvre . En tout état de cause, le plus dur reste à faire (lire page suivante). ■

FPIPA (Fédération des Personnels de l'Information et des Personnels de l'Audiovisuel) : Suzanne Hanou, secrétaire générale
Fédération Industrie : René Waikedre, secrétaire général.
Fédération Carrières, Mines et Métallurgies : Charles N'Gayoni
Fédération Énergie : Martin Yentao, secrétaire général
Fédération Banques : Daniel Zatrotro, secrétaire général.

NDLR : On s'en tiendra à vous exposer cinq rapports sur onze qui ont été synthétisés au vue du nombre important de fédération au sein de notre organisation syndicale.

Motions du XIIIème Congrès de l'USTKE

TRANSFERT DE COMPÉTENCES DE L'ENSEIGNEMENT, PROJET ÉDUCATIF ET SCOLARITÉ

- Considérant le taux élevé de l'échec scolaire frappant particulièrement la jeunesse kanak ;
- Considérant le manque de cadres kanak dans l'enseignement secondaire et supérieur (enseignement et encadrement), ainsi que dans l'administration du système éducatif du pays ;
- Considérant la non-prise en compte des réalités culturelles et linguistiques du pays kanak ;
- Considérant la volonté politique affichée de noyer la dimension kanak dans un " pseudo destin commun " avec le projet éducatif autour du " Grand débat territorial sur l'école ", et du " Grand chantier de la formation professionnel continue " ;

L'USTKE, réunie à son XIIIème Congrès les 8, 9, 10 avril 2010 à la tribu de Mou -Aoupatoriba Pwaraïriwa :

Propose la mise en œuvre à titre expérimental (sur 2 ans) du projet éducatif à l'échelle de la commune. Un cadre serait fixé par rapport au rythme scolaire, au contenu pédagogique, à l'équipe de formation du terrain… La dimension kanak et le concept du travail autour du projet de société en vue de la souveraineté de notre pays devront être mis en œuvre par l'ensemble du système éducatif (public-privé) à l'intérieur du territoire communal

Exige que, dans le cadre de la protection de l'emploi local, des dispositions juridiques soient mis en œuvre pour que la dimension kanak soit reconnue à sa juste valeur dans les concours administratifs (option langue kanak),

Rappelle la motion du Congrès de 2006 qui exige l'harmonisation des enseignements Public et Privé dans le cadre des transferts de compétences,

Exige à ce que la jeunesse kanak puisse également se former dans des pays étrangers (Pays de la Mélanésie, Inde, Cuba...etc),

Exige que la priorité dans les inscriptions scolaires (primaire, secondaire, universitaire, formation post-bac) soit accordée à la jeunesse kanak et citoyenne du pays.

L'ENGAGEMENT POLITIQUE DE L'USTKE LE PARTI TRAVAILLISTE ET LES ENJEUX 2014

Motion politique

L'USTKE réunie à son XIIIème Congrès à la tribu de Aoupatoriba – Pwaraïriwa, les 8, 9, 10 Avril 2010 constate la réussite de la mise en place de l'alternative politique qui a été actée au XIIème Congrès de 2006.

L'USTKE réaffirme que le Parti Travailliste reste son relais politique et inversement le relais social du Parti Travailliste.

L'USTKE réaffirme son attachement à un syndicalisme libre et indépendant durant la période de lutte pour l'indépendance kanak et après l'accession à la pleine souveraineté.

Motion sur les structures

L'USTKE s'engage à mettre en place un lien permanent entre la structure syndicale et son relais politique, le Parti Travailliste, tout en gardant son indépendance structurelle et fonctionnelle.

L'USTKE au travers de son slogan " Usines, tribus, même combat " propose de mener une réflexion pour accueillir dans une structure les personnes actives vivant en tribu.

L'USTKE s'engage dans son programme de formation à intégrer une formation spécifiquement politique.

FÉDÉRATION CARRIÈRES, MINES ET MÉTALLURGIES

1 - Considérant l'organisation pour l'émancipation de kanaky pour la maîtrise de son développement économique, durable et équitable ;

2 - Considérant l'urgence et la nécessité de préparer l'après nickel.

Le XIIIème Congrès de l'USTKE décide que le pays par le biais de la STCPI passe de 34% à 51% dans le capital de la SLN.

COMMISSION DES FEMMES

L'USTKE, réunie à son XIII ème congrès à la tribu de Mou, Pwaraïriwa, les 8-9-10 avril 2010, réaffirme que la journée internationale des femmes le 8 mars soit une journée fériée chômée.

RÉÉQUILIBRAGE ET EMPLOI LOCAL

- Considérant que les problématiques du rééquilibrage et de l'emploi local s'inscrivent dans le processus de décolonisation et d'émancipation de Kanaky.
- Considérant que ces problématiques à l'heure aujourd'hui ne sont pas traitées avec toute la dimension qu'il convient de leur accorder.
- Considérant la marginalisation de plus en plus importante du peuple autochtone dans le monde du travail.
- Considérant la réflexion sur le texte relatif à la protection de l'emploi local a plutôt privilégié la prise en compte des personnes non-citoyennes récemment arrivées dans le pays plutôt qu'à véritablement protéger l'emploi local.

L'USTKE lors de son XIIIème congrès les 8, 9 et 10 avril 2010 à la tribu de Mou-Aoupatoriba Pwaraïriwa adopte la motion dont la teneur suit :

L'USTKE exige :

1 - Une nécessité d'évaluer l'efficacité des politiques de rééquilibrage mise en place en terme quantitatif et qualificatif.

2 - Mise en place dans les secteurs publics et privés d'un observatoire de l'emploi kanak avec des outils statistiques pour permettre de suivre l'évolution des courbes.

3 - Revoir les conditions pour présenter aux concours administratifs (interdire les candidats de Bac + 5 à se présenter aux concours d'agents de catégorie 5).

4 - Recrutement de 30% de contractuels dans les postes à pouvoir dans la fonction publique.

5 - Demande la tenue des États généraux sur le Rééquilibrage et l'Emploi local à l'échelle du pays.

6 - Que ces deux problématiques soient évoquées lors du comité des signataires, sous-réserve de la participation du Parti Travailliste dans cette instance.

7 - L'USTKE réaffirme sa position de principe : la notion d'emploi local doit être adossée à celle de la citoyenneté.

8 - Demande également que ce dispositif soit étendu aux personnes relevant de la fonction publique d'État.

9 - Demande d'associer les structures coutumières dans la réflexion de l'USTKE pour mieux défendre ces deux problématiques et y apporter toute l'efficacité nécessaire. ■

Réactualisation des statuts

Les articles des statuts de l'Ustke ont longuement été débattus par les militants qui sont revenus sur les leçons de la mandature précédente et notamment en matière de conflits. Des débats qui ont finalement débouché sur de nouvelles dispositions statutaires adoptées à l'unanimité par les congressistes.

LE COLLÈGE HONORAIRE	
Article 18 Les membres du Collège Honoraire ont un statut privilégié dans l'USTKE. A ce titre, ils peuvent assister à toutes les réunions des différentes structures de l'organisation depuis le Congrès jusqu'à la section syndicale. Ils peuvent représenter l'USTKE au plan régional, national ou international sur proposition du Bureau Confédéral.	L'article 18 a été complété par la phrase suivante : " Le collège honoraire peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire de l'Ustke. Cette AGE est composée conjointement du Bureau Elargi et du Comité Directeur de l'Ustke. Les membres du Bureau Confédéral ont obligation d'assister à cette AGE. Le CH peut à la majorité des membres le composant en concertation avec le BC suspendre un membre du BC en cas de faute ou de manquement grave de ce dernier au regard de l'esprit des principes et des idéaux de l'Ustke, sans attendre le prochain Congrès de l'organisation ".
LE BUREAU CONFÉDÉRAL	
Article 23 Élu par le Congrès, le Bureau Confédéral est l'organe permanent de Direction, de représentation de l'USTKE, d'exécution et de réalisation du programme et des décisions prises par le Congrès.	L'article 23 a été complété par la phrase suivante : " Tout conflit dans tout secteur de l'Ustke de plus d'une demi-journée devra préalablement requérir l'aval du BC, de même que toute intersyndicale pour tout engagement divers souhaité ".
BUREAU ÉLARGI	
Article 44 Dans l'intervalle, en cas de nécessité, il peut être convoqué en réunion extraordinaire.	L'article 44 a été modifié comme suit : " Dans l'intervalle en cas de nécessité, il peut être convoqué par le Bureau Confédéral en réunion Extraordinaire. Il a obligation d'être convoqué en AGE à l'initiative du Collège Honoraire ".
COMITÉ DIRECTEUR	
Article 53 Dans l'intervalle en cas de nécessité, il peut être convoqué en réunion extraordinaire.	L'article 53 a été modifié comme suit : " Dans l'intervalle en cas de nécessité, il peut être convoqué par le BC en réunion Extraordinaire. Il a obligation d'être convoqué en AGE à l'initiative du CH ".
CENTRE CONFÉDÉRAL D'ÉDUCATION OUVRIÈRE ET POPULAIRE	
Article 59 La formation syndicale spécifique aborde des développements autour des thèmes portant sur les notions de Délégué du Personnel, Délégué Syndical, Comité d'Entreprise, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.), Trésorerie et Gestion Financière, Information, Presse syndicale et propagande, Tribunal du Travail et requêtes ainsi que tout autre thème qui pourrait être demandé par les différentes structures de la Confédération.	L'article 59 a été modifié comme suit (en gras) : " La formation syndicale spécifique aborde des développements autour des thèmes portant sur les notions de Délégués du Personnel, Délégué Syndical, Comité d'Entreprise, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.), Trésorerie et Gestion Financière, Information, Presse syndicale et propagande, Tribunal du Travail et requêtes ainsi que tout autre thème **relatif au domaine de l'environnement de l'économie et de la politique, notamment sur la préparation du projet de société** qui pourrait être demandé par les différentes structures de la Confédération ".
LE BUREAU FÉDÉRAL	
Article 64 La Fédération est administrée par un Bureau Fédéral élu par une Assemblée Générale des bureaux des syndicats membres; plus	L' article 64 a été complété par la phrase suivante : " Le renouvellement de bureau ne doit pas excéder un délai de 3 ans ".

un Délégué supplémentaire par syndicat par tranche de dix adhérents à jour de leurs cotisations. L'Assemblée Générale constitutive est présidée par le doyen des travailleurs de la branche.	
Article 65 Le Bureau Fédéral est l'organe de représentation, d'animation, de contrôle et de coordination des différentes structures de la Fédération en fonction des orientations fondamentales de l'USTKE et des intérêts communs des travailleurs de la branche.	L'article 65 a été complété par la phrase suivante : " Dans le cas d'une éventuelle carence du BF ou du Secrétariat Général, la responsabilité de la fédération relèvera directement du BC de l'Ustke ".
Article 66 La composition du Bureau Fédéral est la suivante : - un Secrétaire Fédéral, - et deux Adjoints, - un Trésorier, - et un Adjoint, - des membres composés de : le Secrétaire Général de chaque syndicat membre ou son représentant, plus deux représentants par syndicat.	L'article 66 a été complété par la phrase suivante : " Eventuellement dans sa composition, le BF pourrait adopter le nombre de ses adjoints en rapport à la complexité des dossiers relevant de sa compétence ".
Article 68 Nul ne peut être candidat au Bureau Fédéral s'il n'a pas deux ans d'ancienneté dans l'USTKE.	L'article 68 a été modifié comme suit (en gras) : Nul ne peut être candidat au bureau fédéral s'il n'a pas deux ans d'ancienneté dans l'Ustke **de même que nul ne peut siéger dans un BF si professionnellement il exerce dans un secteur couvert par une autre fédération de l'USTKE.**
Article 73 Les Adjoints au Secrétaire Fédéral sont chargés de la rédaction des procès-verbaux des réunions et des archives de la Fédération.	L'article 73 a été complété par la phrase suivante : " Le BF nomme un secrétaire qui sera chargé de la rédaction des PV des réunions statutaires et des archives de la fédération. Ces réunions comprennent les conseils syndicaux, les réunions du bureau de la fédération et les Assemblées Générales ".
LE BUREAU SYNDICAL	
Article 85 Seuls, les adhérents à jour de leurs cotisations peuvent être candidats au bureau syndical.	L'article 85 a été modifié comme suit (en gras) : Seuls les adhérents à jour de leurs cotisations, **et répondant aux mots d'ordres de l'organisation,** peuvent être candidats au bureau syndical.
ORGANISATION FINANCIÈRE	
Article 106 Les recettes se composent de : 1°) Cotisation des adhérents, 2°) Dons et legs dont l'acceptation a été approuvée par le Bureau, 3°) Toute subvention, 4°) Toute recette provenant des activités de la Confédération, 5°) Éventuellement des intérêts et revenus produits par les fonds de la Confédération.	L'article 106 a été complété par un nouveau point : " 6°) Indépendamment de la cotisation versée en tant qu'adhérent, les membres désignés par l'Ustke du CES ou pour tout autre organisme, qui perçoivent à ce titre quelques rémunérations doivent reverser une quote part de 5 pour cent de cette somme à l'Ustke ".
Article 112 La Confédération reverse une quote-part des cotisations perçues aux Fédérations. Le pourcentage de cette quote-part des cotisations perçues aux Fédérations. Le pourcentage de cette quote-part est fixé ou approuvé par le Congrès. Les sommes perçues par les Fédérations, sous quelque forme que ce soit donne lieu à émission d'un reçu, à fin de comptabilité ou d'établissement de bilan. Toutes les sommes sont dans les plus brefs délais déposées sur un compte bancaire.	L'article 112 a été complété par la phrase suivante : " Les Unions provinciales et communales constituées peuvent bénéficier d'un financement par la confédération et les fédérations. Les modalités de versement et de gestion sont arrêtées par le BC après avis des fédérations concernées ".

XIIIème Congrès

Présentation de la tribu de Mou

Mou-Aoupatoriba

Objet de curiosité près de la maison commune : la veille bouteille de gaz arrive encore à émettre des sons. Théodore en est fier, lui-même porte-parole des clans de Mou-Aoupatoriba, il sait qu'elle rassemble les familles des environs.

Connue pour ses barrages durant les évènements, la tribu de Mou-Aoupatoriba a accueilli début avril, le XIIIème Congrès de l'USTKE. Cette fois-ci, elle a mis les petits plats dans les grands pour un séjour inoubliable pour les trois cent congressistes.

Environ 350 personnes vivent dans ce bout de terre niché entre la mer et la montagne dont 75 % de jeunes (scolaires ou sans travail). Mille cinq cent hectares de terre ont été attribués aux clans de la tribu après 1984. Il y a onze clans dont six clans Bayes et cinq clans Doui et parmi ces familles, il n'y a que huit salariés ! Etonnant, et malgré le peu de salariés, les familles arrivent à accueillir de nombreuses activités ou évènements dans leur tribu.

Les terres, revendiquées dès les premières heures de violences qui secouèrent le pays, permettent aujourd'hui aux habitants de cultiver le café ou d'accroître la production d'orange. L'élevage qui au départ appartenait aux colons des environs, à présent permet, depuis quelques années, aux membres des clans de s'affairer davantage dans ce domaine. Un GIE (groupement d'intérêt économique) a été créé dans ce sens afin de subvenir aux besoins des gens.

Novembre 1984, la tribu connaît un regain d'activité notamment avec les barrages placés au nord et au sud de la route territoriale qui borde la tribu. Un enclavement qui ne freine pas certains qui mettent en place une école populaire kanak (EPK). Ce qui favorisera la prise en compte de la culture de l'endroit dans des moments difficiles. Dureté, encrage de la population dans ses racines. Des moments de solidarité, la population le reconnaît par le biais de l'USTKE qui l'a aidée à se ravitailler en nourriture et en fourniture scolaire. Les hommes des barrages s'installent dans l'ancienne maison commune qui fait office de dortoir. Moment de partage entre les hommes.

Plus tard, la maison commune sera détruite pour faire place à une nouvelle. Pour contribuer à cette nouvelle construction, l'abattage des pins colonnaires et la vente de ces arbres à la scierie de Ponérihouen permettront de la financer. L'aide communale sera également nécessaire, par ailleurs, des journées de bingo-vente favoriseront un apport non négligeable à la réalisation de ce projet.

En 1987, un nouveau barrage est érigé à la suite d'un tir de fusil faisant un blessé grave. Les habitants tiendront rigueur à un seul homme, et ils se demandent encore aujourd'hui comment celui-ci peut occuper un poste au gouvernement.

En 1990, le GOD (Groupement d'Orientation Diversifié) de Mou prend son envol et prendra la forme d'un collège trois ans plus tard sous la direction de Victor Wéjième. L'année suivante, une piste en terre est ouverte sur des terres revendiquées dix ans plutôt. Elle permettra un désenclavement important des lieux, notamment avec l'électrification des habitations et l'apport en eau.

Un objet attire particulièrement les gens de passage. C'est une grande bouteille de gaz vide accrochée à une branche de manguier. Elle sert de cloche pour les entrées au temple, les dimanches. Autre utilité, elle sert aussi à rassembler les familles lors des réunions. Et à l'occasion du congrès, elle a servi à prévenir les militants que le repas était prêt et que l'on pouvait passer à table. ■

Manifestation pacifique devant la CPS

Une manifestation qui relance la question du processus sur la décolonisation

Comment procéder à la décolonisation de notre pays ? Nous l'affirmons déjà depuis plus de vingt ans que nous sommes " un pays ". A l'édification d'une société qui est déjà multi-ethnique depuis des années où le brassage culturel est de mise ? Le mini-sommet, si l'on peut dire ainsi, sur la décolonisation s'est réuni à huis clos du 18 au 20 mai dernier. A l'entrée de la CPS, les refoulés du séminaire ont manifesté pacifiquement avec le leader indépendantiste de Tahiti.

Solidarité des frères indépendantistes à Oscar Temaru, chef de file du camp indépendantiste de Tahiti. Ici, au 2ème jour, les refoulés du séminaire font face aux forces de l'ordre.

Séance de réunion tenue à huis clos par les experts mandatés par l'ONU pour assister à ce séminaire sur la décolonisation qui initialement était annoncé comme plénière. Un espoir attendu par les indépendantistes de Kanaky depuis longtemps pour qu'une séance d'une telle envergure se tienne ici mais voilà ce ne sont que les indépendantistes du FLNKS qui ont pu faire valoir nos préoccupations, nos attentes…

Qu'est-ce qu'il faut attendre des recommandations qui seront soumises aux participants. On en saura davantage en juin quand se tiendra une séance beaucoup plus approfondie sur différents sujets à traiter. *" Ça fait déjà plus de 30 ans que nous avons parcouru le monde entier avec nos aînés, avec notamment Jean-Marie Tjibaou, Yan Celenei… Nous étions dans cette liste des pays à décoloniser, et De Gaulle nous a virés en 1946... "*, a critiqué vivement Oscar Temaru, président de l'Assemblée Territoriale de la Polynésie dite française durant un débat improvisé devant la CPS ; attablés et installés sous des abris jardins disposés pour l'occasion d'un sitting aussi improvisé, des membres du FLNKS étaient présents notamment Rock Wamytan, Charles Pidjot, Tino Manuohalalo à cette discussion enregistrée par radio Djiido. Animée par Nicole Waïa, les indépendantistes ont échangé autour du fait qu'on leur a refusé l'entrée de ce séminaire. *" Cinq personnes ont reçu les invitations pour le FLNKS, on a pu obtenir jusqu'à hier soir* très tardivement trois autres places. Mais pour ce qui concerne les camarades du Tavini Tahoeraa (le parti indépendantiste d'Oscar Temaru), il n'était pas possible pour eux de venir dans cette instance car la Polynésie n'est pas inscrite sur la liste des pays à décoloniser "*, a tempéré Rock Wamytan expliquant le refus du président du Comité des 24 sur la non-participation des camarades soutenant la position de Mr Temaru. *" Comment ça se fait que cette règle s'impose ici alors que Mr Temaru a toujours intégré la délégation du FLNKS "*, a soulevé le chef de file du groupe FLNKS au congrès. *" Alors qu'à La Havanne en 2001, à Cuba nous avons intégré des camarades guyanais et guadeloupéens. Ils ont fait partie de notre délégation "*, a-t-il renchéri. *" Des pressions ont été exercées "*, a-t-il affirmé. Chacun y va de son commentaire côté indépendantiste, alors que les experts de l'ONU définissent tranquillement les grandes lignes des différentes formes de décolonisation à l'intérieur des locaux de la CPS. Pendant ce temps là, le débat sur le processus de décolonisation continue…

" Oscar Temaru est ici. Ne pas avoir accès à ce séminaire, ce n'est pas normal ! On mène les même luttes dans nos pays ! On exprime notre solidarité en venant ici. Mais c'est une fierté d'être devant la CPS. On est ici à Nouméa, on dit que c'est la ville blanche mais c'est la terre de Djubea Kapone ! ", a exprimé LKU devant le refus des organisateurs. *" Être avec Oscar, ça a plus de signification pour moi que Philippe Gomez à l'ONU "*, a rajouté LKU.

Viendra ensuite l'intervention de Raphaël Mapou qui soulignera l'importance de la résolution 15.14 qui doit aller jusqu'au bout de sa réalisation (processus de décolonisation). Lui-même soulèvera le problème des chefferies, la reconnaissance du peuple autochtone au milieu de son environnement, l'économie qui s'est emballée par rapport aux usines qui se construisent… *" Je suis simplement scandalisé de voir Hiro Tefarere et Oscar Temaru rest*

▶▶▶

és dehors alors que les officiels de l'ONU sont entrés ", a rétorqué Raphaël Mapou, membre du CNDPA. Quant aux autres intervenants indépendantistes ils ont, à peu près, eux aussi, énoncé les mêmes propos que leurs prédécesseurs.

Pour la première fois sur notre île, et la seconde fois dans un territoire non-autonome après Anguilla** en 2003, le Comité spécial de la décolonisation auprès des Nations-Unies, dénommé Comité des 24 a tenu son séminaire régional pour le Pacifique du 18 au 20 mai dernier dans les locaux de la CPS. Ce sommet si spécial pour ne pas passer inaperçu, correspond avec la fin de la deuxième décade (2001- 2010) pour l'éradication du colonialisme. En fait ce comité est composé de 29 membres dont Fidji et la Papouasie-Nouvelle-Guinée y participent régulièrement.

A la sortie de ce séminaire, les conclusions étaient plutôt positives selon les médias.

" *Des échanges riches et constructives* ", ont souligné les partenaires politiques calédoniens qui ont participé durant trois jours à cette rencontre de haute importance pour le pays. " *La décolonisation peut avoir différentes facettes comme l'indépendance ou la libre-association* ", a indiqué Donatus Keitn Saint-Aimée, le président de ce comité.

Il appartient à présent aux différents groupes de pressions de prendre la mesure des recommandations retenues et de trouver différentes formules pour accéder à l'indépendance d'ici 2014 et voir l'après 2014 comment vivra-t-on ? ■

* Lundi 17 Mai 2010
* *Anguilla : île des petites îles britanniques ; 11 300 habitants. Occupée par les Anglais à partir de 1666, elle jouit de l'autonomie depuis 1976.

Commémoration et hommage à la place du Mwâ Kââ

On prendra en compte toutes les victimes

Du haut de ses douze mètres, l'espace (le totem) Mwâ Kââ a accueilli le Comité 150 ans Après qui a appelé chaque citoyen à se retrouver, le 5 mai dernier. Une date tournante dans l'Histoire du peuple kanak où il était important aussi de se rappeler des vieux qui sont tombés pour la cause kanak. Un moment de partage qui donne lieu de poser un bilan des vingt-deux ans passés.

Combat Ouvrier : ***Quelle est la signification de cette journée ?***
Sylvestre Newedou, président du Comité 150 ans Après : La lutte du peuple kanak a été longue et elle a été jalonnée de victimes. On a préparé cette commémoration pour l'ensemble des victimes.

C.O. : ***Ce n'est pas uniquement les 19 d'Iaaï. Vous comptez aussi J.M Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné…***
S.N. : Tout a fait. On prend en compte toutes les victimes, et cela depuis Ataï, en passant par Machoro et ceux qui suivront… On a survolé le temps. Il fallait qu'on se retrouve.
Vingt-deux ans après c'est un rappel, c'est un peu le sens du Mwâ Kââ. Le comité 150 ans Après a été créée pour faire un bilan de la colonisation afin d'avoir des repères dans le temps. Vingt-deux ans après ce qui s'est passé à Iaaï, on se dirige vers de nouvelles perspectives. On commémore avec le peuple kanak, avec les gens du pays.
Quand les gens sont arrivés ici, ils ont trouvé des kanak, donc comment fait-on ? Quel nom faut-il porter, quel drapeau faut-il avoir ? Je pense qu'il faut porter le nom du pays sur lequel ces gens ont choisi d'y vivre ! Il faut prendre en compte toutes les dimensions qui se rattachent au peuple kanak. Il faut avancer vers de nouveaux objectifs.

C.O. : ***Au même moment, les sénateurs français ont accepté de faire revenir les objets d'art maoris en Nouvelle-Zélande. Est-ce qu'on pourrait envisager que vous fassiez la même démarche pour faire revenir le patrimoine kanak ici ?***
S.N. : Je crois qu'à un moment donné, on a déjà accepté cela. C'est dans l'ordre des choses de ramener au pays ce qui appartient au pays. On revendique nos droits, on revendique aussi notre culture ainsi que nos morts. ■

Haïti

La tentation de la tutelle

L'actuel gouvernement haïtien est incapable de porter le fardeau de la reconstruction du pays. Mais une mise sous tutelle d'Haïti par les pays occidentaux provoquerait une crispation nationaliste dans les élites politiques et au sein de la population.

Deux observations s'imposent sur la situation politique actuelle d'Haïti. En premier lieu, l'aspect démesuré des conséquences du séisme du 12 janvier démontre que le pays est incapable de s'en tirer tout seul, car il est frappé dans sa colonne vertébrale et se trouve littéralement terrassé. Port-au-Prince est devenue un cimetière et un immense parc où la population tout entière, c'est-à-dire environ 2,5 millions de personnes, dorment à la belle étoile, sous des abris de fortune dans une insoutenable promiscuité. Toutes les places publiques et tous les espaces vides, y compris les centres du pouvoir comme la Primature, sont systématiquement occupés par des sinistrés qui, soudain, sont dépouillés et dépourvus de tout. La destruction des bâtiments publics, des universités, des écoles, des églises, des immeubles, des magasins, des maisons privées et même des cimetières donne des villes frappées et notamment de la capitale une vision d'enfer. Une capitale qui abritait le tiers de la population totale du pays. On peut évaluer aujourd'hui à plus de 300 000 le nombre de morts provoquées par le tremblement de terre, pendant que près de 500 000 personnes se sont dirigées d'elles-mêmes vers les provinces pour sortir de l'anxiété créée par les nombreuses répliques du séisme.

En second lieu, on assiste à l'effondrement de tous les symboles de l'Etat : Palais national, divers ministères dont le palais de justice, le ministère de la Culture, le ministère de l'Économie et des Finances, la Direction générale des impôts, le Parlement, avec sous leurs décombres de nombreux morts. Il y a bien finalement un avant et un après le 12 janvier. Le pays doit procéder à une nouvelle évaluation de son passé comme de son avenir.

Force est de reconnaître que cette situation est optimale pour une mise sous tutelle d'Haïti. De fait, on ne voit pas comment le pays pourrait se passer d'une intervention massive d'une aide internationale qui prenne en compte la défaillance totale des pouvoirs publics. Ce que révèle en effet le séisme, c'est la nature véritable de l'État haïtien : comme un État mimétique, peu préoccupé du bien-être collectif des citoyens et rendu incapable de la moindre prévoyance pour les intempéries qui peuvent frapper la population. La faible capacité du gouvernement à orienter l'aide peut inciter un consortium de pays donateurs à prendre en main directement des fonctions qui normalement reviendraient à l'État. Les modalités elles-mêmes de distribution de l'aide donnent l'impression d'une véritable cacophonie, d'après de nombreux témoignages. De fait, chaque pays essaie de se tailler sa propre part dans la reconstruction du pays, comme si Haïti devenait soudain un espace vide ou en friches et que son histoire elle-même était mise entre parenthèses. Que la vacuité de gouvernement puisse être instrumentalisée pour un nouveau type de pratique coloniale, cela demeure à coup sûr une possibilité. Mais une telle possibilité semble être une pure chimère. Car, d'un côté, il y a peu de chances qu'un consortium de pays, quels qu'ils soient, puisse disposer de connaissances suffisantes de la culture haïtienne pour prendre en main avec efficacité les affaires du pays, à moins que ce ne soit par la répression permanente. D'un autre côté, la majorité des partis politiques risquera de revenir à une posture nationaliste et ne manquera pas de réveiller à travers toutes les couches sociales le sentiment nationaliste ancré dans l'histoire du pays et qui, à l'avance, mettrait en échec la moindre velléité de contrôle de type colonial de la société haïtienne.

Dans le fond, le problème de la tentation de mise sous tutelle d'Haïti se pose autrement : est-il possible que des grandes puissances puissent fonctionner comme des vautours, en profitant de la fragilité d'un pays qui vient de perdre un nombre élevé d'habitants, avoisinant les 300 000, dans la capitale et dans plusieurs villes de province ? Un tollé général provenant de la société civile mondiale comme des pays de l'Amérique latine viendrait s'opposer à une telle tentative.

Certes, on peut éventuellement trouver quelques Haïtiens enclins à demander une prise en charge d'Haïti par un consortium de pays, c'est qu'ils sont tout simplement pris de désespoir devant l'incommensurabilité des tâches qui s'imposent pour la reconstruction du pays. Mais les difficultés politiques d'une mise sous tutelle d'Haïti sont énormes et dissuasives, et l'on ne voit guère comment l'ONU et son Conseil de sécurité pourraient avaliser une telle perspective. En revanche, la mise sous tutelle de facto est une tentation réelle face à la vacuité du gouvernement en place. Il convient de suivre pendant l'année 2010 le double mouvement qui se dessine : côté société civile haïtienne, qui réclame un nouveau gouvernement exceptionnel correspondant à la situation exceptionnelle du pays et apte à se présenter comme un interlocuteur représentatif de toutes les forces vives de la nation face aux pays donateurs ; côté société civile mondiale, capable de s'opposer à toute mise sous tutelle d'Haïti comme à la guerre de Bush en Irak.

Ce qui s'avère d'une extrême urgence aujourd'hui, c'est la pensée d'une refondation radicale de l'État haïtien qui soit en rupture avec le type d'État que le pays a connu jusqu'ici et qui se caractérise par une sourde indifférence au bien-être collectif, dont témoigne un système scolaire rachitique, car 15 % seulement des écoles sont publiques, pendant que dans les campagnes, où vivent encore plus de 40 % de la population, n'existent ni centres de santé, ni eau potable, ni électricité. Un gouvernement partisan, restreint et imprévoyant est incapable de porter le fardeau de cette refondation, il ne ferait qu'ouvrir des pistes pour une mise sous tutelle de facto du pays par les pays donateurs de l'aide. Grâce à la sympathie universelle manifestée pour Haïti, une opportunité est enfin offerte pour la reconstruction du pays sur des bases nouvelles qui, cependant, devront rester sous l'inspiration de ce que Haïti représente dans l'histoire universelle, à savoir le pays qui a su appliquer avec rigueur contre l'esclavage les principes des droits humains tels que les Lumières radicales tentaient de les promouvoir. ■

Laënnec Hurbon, directeur de recherche au CNRS.
En partenariat avec le Centre d'études et de recherches internationales (CERI). Article web, alternatives internationales 22 février 2010.

XIIIème congrès de l'Ustke

LE SITE DU CONGRÈS

L'ÉQUIPE DE LA SÉCURITÉ

PASSAGE OBLIGATOIRE AU SECRÉTARIAT

ATELIERS DE RÉFLEXION

CONGRESSISTES

CONGRESSISTES

PRÉPARATION DU REPAS

DÉCOUPAGE DE LA VIANDE